

Canada – Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada – Afrique

Rapport de l'Association parlementaire Canada-Afrique

Visite bilatérale au Ghana

Accra (Ghana)

Du 21 au 27 mai 2022

Rapport

Une délégation de l'Association parlementaire Canada-Afrique s'est rendue au Ghana, du 21 au 27 mai 2022. La délégation, menée par l'hon. Amina Gerba, sénatrice, coprésidente de l'Association, était formée de l'hon. René Cormier, sénateur, M. Yves Perron, député, et M. Doug Shipley, député. M. Rémi Bourgault, secrétaire de l'Association, les accompagnait.

Le Ghana est l'un des pays du continent africain qui est reconnu à la fois pour son économie dynamique et pour sa gouvernance démocratique. Cette visite au Ghana a été l'occasion pour l'Association de témoigner son appui envers les valeurs démocratiques, les droits de la personne et une Afrique résiliente. Elle coïncidait avec l'assemblée annuelle 2022 de la Banque africaine de développement (BAfD), qui s'est déroulée sous le thème de la résilience climatique et de la transition énergétique en Afrique.

VISITE AU GHANA

Le Ghana est un pays multiethnique qui est aussi l'un des plus stables et des plus démocratiques d'Afrique occidentale. Situé sur la côte du golfe de Guinée, il se trouve entre la Côte d'Ivoire et le Togo. Selon les estimations de 2022, il compte une population de 33,1 millions d'habitants.¹

Survol historique²

Des marins portugais arrivent sur la côte du Ghana en 1471 et commencent à faire le commerce de l'or, de l'ivoire et du poivre.

Le British Colonial Office s'empare du contrôle du territoire et, en 1850, un conseil législatif est créé pour conseiller le gouverneur colonial³. En 1916, la composition du Conseil législatif est modifiée afin d'inclure neuf représentants nommés. Le Ghana obtient son indépendance le 6 mars 1957. Le Ghana est le premier pays d'Afrique subsaharienne à obtenir son indépendance du régime colonial.

Le Ghana subit une série de coups d'État déstabilisants de 1964 à 1992⁴.

Évolution politique récente

Sur le plan politique, les relations entre les deux principaux partis du Ghana demeurent tendues. Depuis deux décennies, le Nouveau Parti patriotique (NPP) et le Congrès démocratique national (NDC) s'échangent le pouvoir à l'issue d'élections hautement compétitives. Le 7 décembre 2020, Nana Akufo-Addo affronte à nouveau John Mahama ainsi que 10 autres candidats à l'élection présidentielle. M. Akufo-Addo est réélu au premier tour de scrutin, avec un peu plus de 51 % des voix, tandis que M. Mahama, son adversaire le plus proche, obtient un peu plus de 47 %. Lors des élections parlementaires

¹ Central Intelligence Agency, « [Ghana](#) », The World Factbook, base de données, consultée le 9 mai 2022.

² Sauf indication contraire, les renseignements dans cette section proviennent de : Britannica Digital Learning, « [Ghana](#) », Britannica Academic, base de données, consultée le 9 mai 2022.

³ Parlement du Ghana, [History of the Parliament of Ghana](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁴ « [Ghana profile – Timeline](#) », BBC News, 1er mai 2018.

tenues le même jour, le NPP de M. Akufo-Addo et le NDC de M. Mahama remportent chacun 137 sièges, un siège étant remporté par un indépendant. Cependant, le candidat indépendant rejoint par la suite le NPP et lui donne une majorité d'un siège.

Régime politique

Selon la constitution actuelle du Ghana – promulguée en 1992 et entrée en vigueur le 7 janvier 1993 –, le pays est une république présidentielle dotée d'une assemblée législative unicamérale. Le président est à la fois le chef de l'État et le chef du gouvernement. Les membres du cabinet, ou conseil des ministres, doivent être nommés par le président et approuvés par le Parlement.

Le Parlement est composé de 275 députés élus directement dans des circonscriptions uninominales par vote majoritaire pour un mandat de quatre ans. Lors de l'élection de 2020, 40 des 275 députés élus au Parlement sont des femmes, ce qui représente 14,6 % du total⁵. Le président du Parlement – nommé par le parti majoritaire de l'Assemblée législative – peut être soit un député en exercice du Parlement, soit toute personne qualifiée pour être élue comme député. Le président actuel du Parlement, [Alban Kingsford Sumana Bagbin](#), n'est pas député.

La constitution prévoit la création de commissions parlementaires qui peuvent enquêter sur les activités et l'administration des ministères. Ces enquêtes peuvent déboucher sur des propositions législatives. Selon son site Web, le Parlement du Ghana compte actuellement 14 commissions permanentes et 16 commissions spéciales⁶.

Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux autres organes du gouvernement. Le plus haut tribunal est la Cour suprême, qui se compose de 12 juges et du juge en chef. Les juges sont nommés par le président d'après les recommandations du conseil judiciaire et du Conseil d'État⁷. À ce titre, elle est investie de vastes pouvoirs de contrôle judiciaire et est notamment compétente pour juger de la validité constitutionnelle de toute mesure législative ou exécutive.

Gouvernance et droits de la personne

Le Ghana est l'un des pays les plus politiquement stables de l'Afrique occidentale. Plusieurs indices mondiaux mesurant la gouvernance, la démocratie et la corruption le placent au-dessus de la moyenne régionale pour l'Afrique. Par exemple, le Ghana occupe le 56^e rang des 167 pays de l'Indice de démocratie 2021 de l'Economist Intelligence Unit. Cet indice mesure le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique⁸. Le Ghana est le sixième pays d'Afrique subsaharienne le mieux classé de l'Indice, après l'île Maurice (19^e), le Botswana (30^e), le Cap-Vert (32^e), l'Afrique du Sud (44^e) et la Namibie (55^e).

⁵ Union interparlementaire, « [Ghana](#) », Parline UIP, base de données, consultée le 9 mai 2022.

⁶ Parlement du Ghana, [Committees of Parliament](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁷ The Republic of Ghana Judiciary, [The Supreme Court](#).

⁸ Economist Intelligence Unit, [Democracy Index 2021: The China Challenge](#).

En outre, le Ghana occupe le 73^e rang sur 180 pays évalués dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International 2021. Cet indice évalue les pays et territoires selon le degré de corruption du secteur public perçu par la population⁹.

Malgré le bilan assez respectable révélé par ces indices et d'autres, plusieurs organisations s'inquiètent de certains aspects de la situation politique et de la situation des droits de la personne au Ghana. Selon le Département d'État des États-Unis, les problèmes de droits de la personne au Ghana comprennent les assassinats arbitraires ou illégaux, l'absence d'enquête et d'imputabilité en matière de violence fondée sur le sexe, les crimes impliquant des violences ou des menaces de violence visant les personnes de la communauté LGBTI et l'existence de lois criminalisant les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe¹⁰.

La situation économique

Le Ghana possède d'abondantes ressources naturelles : terres arables, forêts, gisements appréciables d'or, de diamant, de manganèse et de bauxite. Depuis longtemps, l'agriculture est le principal secteur de l'économie nationale. Elle représente environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) et emploie environ 45 % de la population active¹¹.

Avant la pandémie de COVID-19, le Ghana était l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec une croissance annuelle moyenne du PIB de 7 % entre 2017 et 2019¹². À la suite du confinement obligatoire de mars 2020 et de la baisse des exportations de matières premières, le PIB du pays a diminué, de 6,5 % en 2019 à 0,4 % en 2020. Le ralentissement économique a eu une incidence considérable sur les ménages. On estime que le taux de pauvreté a légèrement augmenté, passant de 25 % en 2019 à 25,5 % en 2020¹³.

En même temps que les efforts continus pour atténuer l'incidence de la pandémie, le gouvernement du Ghana renforce l'activité agroalimentaire et la sécurité alimentaire, et soutient la croissance d'exportations diversifiées et les investissements directs étrangers, conformément à sa stratégie de développement à long terme « Ghana Beyond Aid ».

Réunions à Accra

Cérémonie d'ouverture, assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, président, Banque africaine de développement

Le 24 mai, la délégation a assisté à la cérémonie d'ouverture des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAfD) à Accra. De nombreux pays y étaient

⁹ Transparency International, « [Corruption Perceptions Index 2021](#) », base de données, consultée le 9 mai 2022.

¹⁰ Département d'État des États-Unis, « [Ghana](#) », 2021 Country Reports on Human Rights Practices.

¹¹ Central Intelligence Agency, « [Ghana](#) », The World Factbook, base de données, consultée le 9 mai 2022.

¹² Central Intelligence Agency, « [Ghana](#) », The World Factbook, base de données, consultée le 9 mai 2022.

¹³ Ibid.

représentés, et beaucoup de dirigeants africains étaient présents, dont le président de la République du Ghana, la présidente de la Tanzanie et le président du Mozambique. La délégation a assisté au discours d'Akinwumi A. Adesina, président de la BAfD. M. Adesina a dressé un bilan des réalisations de la BAfD au fil des ans. Il a également évoqué les défis immédiats que doit relever le continent africain, que ce soient les répercussions des changements climatiques, la crise alimentaire imminente que la guerre en Ukraine provoquera en Afrique, la nécessité d'améliorer les technologies agricoles et la transition vers des sources d'énergie renouvelable.

Il a déclaré que la vie des Africains, en particulier des femmes, est touchée au quotidien par les changements climatiques, notamment par le manque d'électricité. De plus, les émissions de gaz à effet de serre de l'Afrique sont les plus faibles au monde et ne représentent que 4 % du total des émissions mondiales. Il a affirmé que le continent souffre de façon disproportionnée des conséquences négatives des changements climatiques.

À titre d'exemple d'efforts de lutte contre les conséquences des changements climatiques, M. Adesina a cité le travail de Nourrir l'Afrique, qui a mis des technologies agricoles améliorées à la disposition de plus de 76 millions d'agriculteurs. Il a aussi parlé du programme phare Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT), qui a permis de livrer des semences résistantes au climat à 12 millions d'agriculteurs dans 27 pays en l'espace de deux ans seulement. Il a réitéré l'importance de l'aide à la production alimentaire en Afrique.

Enfin, il a rappelé aux personnes présentes que la BAfD est une institution financière cotée AAA, la seule de l'Afrique.

Réunion avec les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) auprès du Ghana

L'[Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#) (FAO) dirige les efforts internationaux pour l'élimination de la faim. Fondée à Québec en 1945, la FAO est formée de 194 États membres et de l'Union européenne. L'organisation a son siège à Rome, en Italie, et compte des bureaux régionaux et locaux dans 130 pays. Entre autres tâches, la FAO aide les gouvernements et les agences de développement à coordonner leurs activités afin d'améliorer et de développer l'agriculture, la foresterie, les pêches et d'autres ressources.

Le [bureau ghanéen](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] de la FAO a ouvert en 1978. Le programme de pays 2018-2022 pour le Ghana comporte trois priorités de collaboration entre la FAO et le gouvernement du Ghana : la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que le développement rural et les moyens de subsistance résilients.

La délégation a rencontré d'abord Yurdi Yasmi, représentant régional adjoint, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Elle a ensuite entendu les exposés de divers représentants de la FAO. On a informé la délégation que le Canada est l'un des plus importants partenaires de la FAO.

Selon les représentants de la FAO, des millions d'Africains se couchent affamés tous les soirs. Ils ont expliqué que, dans le cadre des interventions, on porte une attention particulière aux répercussions disproportionnées des pénuries de nourriture sur les femmes et ont souligné le rôle fondamental que jouent les femmes dans de nombreux secteurs, y compris l'agriculture. D'après les données présentées, l'insécurité alimentaire touche plus de 12 % des ménages. Les représentants ont ajouté que le conflit entre l'Ukraine et la Russie aggrave fortement la crise alimentaire, en raison de la dépendance du Ghana à l'égard des engrais importés des deux pays. Beaucoup de pays africains dépendent aussi d'importations de blé en provenance de ces deux pays.

Entretien avec S. E. M. Wamkele Mene, secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

La ZLECA a été constituée sur une résolution adoptée par la Conférence de l'Union africaine (UA) en mars 2018 lors d'une séance extraordinaire tenue à Kigali, au Rwanda. À l'occasion de cette séance, 44 États membres ont signé l'accord, un nombre qui est aujourd'hui passé à 54 (l'Érythrée étant le seul pays membre de l'UA à ne pas l'avoir signé). En date du 3 mai 2022, 43 pays avaient [déposé](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] leur instrument de ratification auprès de la Commission de l'UA.

La ZLECA vise aussi à accroître substantiellement le commerce au sein de l'Afrique par l'élimination des tarifs et à créer un marché unique pour les biens et services à l'échelle de l'Afrique. L'accord vise également à faciliter la libre circulation des gens d'affaires et des investissements. Si elle était mise en œuvre intégralement, la zone de libre-échange serait la plus grande du monde au chapitre du nombre de pays membres.

Le Ghana est le pays qui a été choisi pour accueillir le secrétariat de la ZLECA. La mission du secrétariat est de faciliter le bon fonctionnement de la ZLECA et de mettre en œuvre les décisions des ministres et des chefs d'État et de gouvernement.

[S. E. M. Wamkele Mene](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] a été élu par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) au poste de secrétaire général de la ZLECA en février 2020. Il a auparavant été directeur général des relations économiques africaines au ministère du Commerce et de l'Industrie de l'Afrique du Sud et a représenté l'Afrique du Sud à l'Organisation mondiale du commerce à Genève de 2010 à 2015.

Le secrétaire général a souhaité la bienvenue à la délégation et a remercié le gouvernement du Canada d'avoir été l'un des premiers pays à manifester son appui envers la ZLECA. Il a reconnu que la portée de l'accord est très ambitieuse et a expliqué que sa mise en œuvre se fait par étapes. Il a expliqué en outre que la première étape concerne le commerce des produits et services. La deuxième, qui était alors en cours, vise les domaines de l'investissement, des droits de propriété intellectuelle et de la politique de la concurrence.

Le secrétaire général a insisté sur l'importance pour l'Afrique de transformer les matières premières sur place, plutôt que de les exporter en Europe. Il a souligné que les investissements dans les infrastructures sont également essentiels pour permettre à l'Afrique de réduire sa dépendance à l'égard des exportations de matières premières.

Le secrétaire général a souligné le besoin de consolider les assises juridiques de la ZLECA et a mentionné qu'il reste encore des points à aborder, tels que les droits de la personne et les changements climatiques. L'objectif consiste à éliminer, d'ici 2035, les droits de douane et les contingents sur 97 % de l'ensemble des produits dans tous les pays membres. Les 3 % de produits restants pourront être exclus. Il a admis que relever ce défi en 12 ans sera très difficile; certains trouvent ce délai trop long, d'autres trop court.

Entretien avec le très hon. Alban Bagbin, président du Parlement du Ghana

Le [président du Parlement](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] au Ghana est le premier dirigeant de la Chambre et le troisième représentant de l'État, après le président et le vice-président de l'État. Le président du Parlement maintient l'ordre à la Chambre, doit être impartial et ne prend pas part au débat sur le parquet de la Chambre.

Le président du Parlement en exercice, le [très hon. Alban Kingsford Sumana Bagbin](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT], a été élu à cette charge le 7 janvier 2021. Membre du Congrès démocratique national (opposition), il a été élu au Parlement pour la première fois en 1992. Il a occupé divers postes au gouvernement et au Parlement en tant qu'élu, dont ceux de ministre de la Santé et de leader de la majorité au Parlement. Premier député de l'opposition à être élu président d'assemblée, il était, jusqu'à son élection à la présidence du Parlement, le député ayant les plus longs états de service au Parlement.

Le président Bagbin a d'abord souhaité la bienvenue à la délégation et évoqué ses visites au Canada. Il a mentionné le fait que le président du Parlement n'est pas député. En assumant ses fonctions de président, il avait dû démissionner de sa charge de député; une élection complémentaire avait eu lieu pour le remplacer dans sa circonscription. Il a raconté qu'il est parfois difficile de faire respecter les règles, comme celle de ne pas parler au téléphone dans l'enceinte de la Chambre. Le président a indiqué que la constitution de 1992 du Ghana a défini les pouvoirs du président du Parlement. Il a parlé des défis de son rôle, du Parlement et du système de gouvernement britannique.

Le président Bagbin a dit qu'il avait hâte de se rendre au Canada en août 2022 pour assister à la Conférence parlementaire du Commonwealth, qui se tiendra à Halifax, et de s'entretenir avec son homologue l'hon. Anthony Rota, Président de la Chambre des communes et président de l'Association parlementaire du Commonwealth. Il a remercié le Canada d'accueillir la 65e Conférence parlementaire du Commonwealth dans ce contexte difficile.

Réunion avec les représentants de plusieurs commissions parlementaires

Les délégués se sont réunis avec les membres de plusieurs commissions parlementaires ghanéennes pour discuter de questions d'intérêt commun, dont la commission des affaires étrangères, du genre et des enfants, et des affaires constitutionnelles, juridiques et parlementaires.

Les parlementaires ont profité de l'occasion pour aborder un certain nombre de sujets, y compris le processus parlementaire, la sécurité, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la représentation des femmes au Parlement et les droits de la personne.

Entretien avec Akinwumi Adesina, président, Banque africaine de développement (BAfD)

La Banque africaine de développement (BAfD) a été créée en 1964 dans le but de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie des Africains et de rassembler des ressources pour le développement économique et social de l'Afrique. Le Canada est devenu membre de la BAfD en 1982 et occupe un siège permanent au conseil d'administration de la BAfD, lequel compte 20 membres. Quatrième plus important actionnaire non africain de la BAfD, le Canada est l'un des 14 membres du conseil d'administration du Fonds africain de développement de la BAfD, qui octroie des prêts à faibles taux d'intérêt et des subventions afin d'aider les pays africains les plus pauvres et les plus vulnérables.

Dans son budget d'avril 2021, le gouvernement du Canada a [annoncé](#) qu'il accélérerait et terminerait « l'achat des actions de la BAfD en 2022-2023, plutôt qu'en 2027-2028 », afin d'aider la Banque à maintenir son appui aux pays clients pendant la pandémie de COVID-19 et au cours de la reprise.

Les délégués ont félicité le président de la BAfD pour son discours très inspirant lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence. Le président Adesina, élu en 2015, a fait remarquer que le Canada n'est pas un pays qui dicte une ligne de conduite aux Africains. Le Canada est l'un des principaux actionnaires de la BAfD. Cette dernière compte 81 actionnaires et trois institutions : la BAfD, le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigéria. Selon le président Adesina, il importe au premier chef de mettre l'accent sur cinq priorités : éclairer et électrifier l'Afrique; nourrir l'Afrique; industrialiser l'Afrique; intégrer l'Afrique; améliorer la qualité de vie des populations africaines. Il a ajouté que la Banque est considérée dans le monde entier comme étant l'une des institutions multilatérales exemplaires. Il a été question de la guerre en Ukraine, ainsi que de ses répercussions dans plusieurs secteurs de l'économie, l'agriculture en particulier. Le président Adesina a également parlé d'énergie, de jeunesse, de sécurité et d'adaptation aux changements climatiques.

Entretien avec l'hon. Shirley Ayorkor Botchwey, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale

L'[hon. Shirley Ayorkor Botchwey](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] a été nommée ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale le 10 janvier 2017. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, d'une maîtrise en communication publique et d'un baccalauréat en droit. Dans des administrations précédentes du Nouveau Parti patriotique, elle a occupé les fonctions de sous ministre du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Information et du ministère du Commerce et de l'Industrie. Elle en est à son quatrième mandat à titre de législatrice. Avant d'entrer en politique, elle a dirigé une entreprise de marketing et communication qui offrait des conseils au ministère du Tourisme du Ghana.

Les membres de la délégation ont eu le plaisir de s'entretenir avec la ministre à la fin de leur séjour au Ghana. Elle s'est dite consternée du fait que les femmes ne comptent que pour 14,5 % des députés. Elle espère que la situation s'améliorera grâce au projet de loi sur l'action positive. Elle a souligné le poids économique des petites et des micro-

entreprises en Afrique, dont une forte proportion est dirigée par des femmes, d'où l'importance de l'élection de femmes pour représenter leurs consœurs à l'échelon local. La ministre a fait état du fait que le président du Ghana a pris la parole en faveur de l'autonomisation des femmes dans les instances de l'Union africaine. Elle a également abordé la question des médias sociaux, qui sont parfois source de désinformation, et celle de la sécurité dans la région. Bien que le Ghana soit partisan de la liberté d'expression, il faut se pencher sur les effets des médias sociaux. En ce qui concerne la CEDEAO, la région se porte bien. Les statuts devraient être prêts d'ici la fin de 2022. Elle a mentionné le fait que le Ghana siègera au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2022-2023 et qu'il y a d'importants dossiers à l'ordre du jour, dont le conflit en Ukraine. Le Ghana préconise le respect du droit humanitaire. La guerre a des répercussions au Ghana, notamment dans le secteur de l'agriculture à cause des engrais.

Visite de courtoisie au Forum des diasporas africaines

L'Union africaine (UA) a reconnu l'importance de la diaspora africaine et l'a désignée comme la 6e région de l'Afrique, les cinq autres étant l'Afrique centrale, l'Afrique occidentale, Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord. Durant la mission de l'Association parlementaire Canada-Afrique au Ghana, les parlementaires et la haute-commissaire du Canada auprès du Ghana, Kati Csaba, ont eu la chance d'échanger avec l'équipe du Diaspora African Forum (DAF) et de visiter le siège social de cette organisation non gouvernementale reconnue par l'Union africaine qui est la seule organisation à avoir reçu de l'UA un statut diplomatique lui permettant de représenter la diaspora africaine partout dans le monde.

Durant une cérémonie surprise et empreinte d'émotions organisée par le DAF, la sénatrice Gerba a eu l'honneur de recevoir le drapeau de la 6e région à titre de digne représentante « ambassadrice » de la diaspora africaine au Canada.

Visite à un partenaire d'Inclusion financière pour le développement des entreprises (FINEDEV)

Opportunité Internationale Canada (OIC) et son partenaire ghanéen, Sinapi Aba Trust/Savings and Loans, en association avec Affaires mondiales Canada, a lancé Inclusion financière pour le développement des entreprises (FINEDEV) en avril 2017. FINEDEV s'est donné pour mission d'accroître les capacités, les compétences et les connaissances des petites et moyennes entreprises (PME) négligées, en particulier celles dirigées par des femmes, qui impulsent la croissance dans les communautés ghanéennes.

Les PME sont le pilier de l'économie du Ghana; 70 % du PIB national et 92 % du secteur des entreprises en sont tributaires. Les femmes représentent 53 % de la population active, génèrent 44 % du PIB et sont propriétaires de 70 % des PME du Ghana. Cependant, la croissance économique est freinée par la réticence des banques traditionnelles qui jugent trop risqué d'accorder du crédit aux PME. Les principaux résultats obtenus par FINEDEV comprennent 20 000 PME clientes de prêts, 50 000 emplois créés ou maintenus, et 200 000 bénéficiaires indirects.

La délégation s'est entretenue avec un représentant de Sinapi Aba Savings and Loans, et a recueilli le témoignage d'un échantillon de clients ayant bénéficié du projet FINEDEV : la propriétaire d'une prématernelle, une coiffeuse et une entrepreneure dans le domaine de la production à grande échelle de produits ménagers et cosmétiques maison.

Divers

La délégation a assisté au discours qu'a prononcé le président du Mozambique devant le Parlement du Ghana ainsi qu'à une partie des délibérations de l'Assemblée nationale. Sa présence dans les tribunes a été reconnue officiellement.

De plus, pendant un déjeuner de travail, la délégation a participé à une discussion avec des dirigeants de la société civile sur des questions de gouvernance au Ghana : liberté de la presse, paix et sécurité, redevabilité, transparence et saine gouvernance, égalité des genres et autonomisation des femmes.

Les délégués ont également rencontré les représentantes d'organisations féministes et de défense des droits des femmes actives au Ghana et ont tenu une réunion pour discuter des droits fondamentaux des personnes LGBTI au Ghana. Pour terminer, ils ont participé à une réception avec des membres de la communauté artistique.

Synthèse et recommandations

La mission au Ghana a fait prendre conscience aux membres de la délégation de l'importante implication du Canada au Ghana, mais aussi en Afrique de manière générale. Qu'il s'agisse notamment de son rôle en tant qu'actionnaire de premier plan à la Banque Africaine de Développement, de son appui et de son soutien technique à l'établissement de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), dont le siège est à Accra (Ghana), ou encore de son engagement auprès des femmes entrepreneures par l'intermédiaire de FINEDEV, le Canada s'engage indéniablement aux côtés du Ghana et de l'Afrique.

Toutefois, la délégation relève que le Canada pourrait en faire davantage pour approfondir sa relation avec le continent africain. Ainsi, les échanges économiques entre les deux territoires atteignent moins de 1% du commerce extérieur canadien et ceux-ci demeurent trop peu diversifiés. Pourtant, au cours de sa visite, la délégation a pu relever l'immense potentiel et dynamisme régnant sur le continent, qui reste en attente d'un engagement fort et renouvelé de la part du Canada.

À ce titre, il apparaît pour la délégation que la mise en place de ZLECAf constitue une opportunité unique pour le Canada de construire un ambitieux partenariat avec l'Afrique. La montée en puissance de cette importante zone de libre-échange va manifestement avoir une influence considérable sur l'avenir de l'Afrique, en l'unifiant par intensification des échanges intracontinentaux, en réduisant substantiellement la pauvreté et en accompagnant l'émergence du continent.

Par ailleurs, la ZLECAf constitue aussi un cadre préférentiel pour agir sur des thématiques qui sont chères au Canada, parmi lesquelles on peut compter sa politique féministe internationale et sa lutte contre les changements climatiques. La mesure de la ZLECAf, qui sera la plus grande au monde lorsqu'elle sera complètement finalisée,

permettrait au Canada d'agir simultanément sur ses objectifs en matière de droits de la personne, d'environnement et de développement économique.

Remerciements

La délégation tient à remercier le personnel du Parlement du Ghana d'avoir organisé l'itinéraire de la visite au Parlement.

Conclusion

La délégation aimerait remercier la haute-commissaire du Canada au Ghana, Mme Kati Csaba, de même que le personnel dévoué du haut-commissariat, d'avoir organisé un itinéraire très complet et d'avoir contribué au succès de la visite. Les délégués souhaitent exprimer leur reconnaissance également aux responsables d'Affaires mondiales Canada et de la Bibliothèque du Parlement qui ont aidé à produire la documentation générale nécessaire.

Respectueusement soumis,

L'hon. Amina Gerba,
sénatrice

M^{me} Brenda Shanahan,
députée

Coprésidente

Coprésidente

Association parlementaire Association parlementaire
Canada-Afrique Canada-Afrique

Frais de déplacement

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Visite bilatérale au Ghana
DESTINATION	Accra (Ghana)
DATES	Du 21 au 27 mai 2022
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Amina Gerba L'hon. René Cormier
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Yves Perron M. Doug Shipley
PERSONNEL	M. Rémi Bourgault
TRANSPORT	39 037,87\$
HÉBERGEMENT	6 418,43\$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	4 582,42\$
HOSPITALITÉ	1 204,42\$
CADEAUX OFFICIELS	502,03\$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	1 043,71\$
TOTAL	52 788,88\$